

Thiéry, le non-nommé au Conseil d'Etat

Le bourgmestre de Linkebeek, Damien Thiéry (MR), introduira un recours au Conseil d'Etat contre la décision de la nouvelle ministre flamande des Affaires intérieures, Liesbeth Homans (N-VA), de ne pas le nommer, comme l'a révélé "la Libre" de mardi. *"Je ne veux pas jeter de l'huile sur le feu en me répandant en déclarations sur la décision de la ministre Homans. Je veux simplement dire que je suivrai la procédure de recours prévue et déposerai un mémoire dans les 30 jours au Conseil d'Etat qui, ensuite, aura 90 jours pour se prononcer sur les faits nouveaux que je produirai. Il est intéressant de noter que Homans reconnaît qu'il y a de nouveaux faits et ait vraisemblablement déclaré l'acte de présentation recevable"*, a déclaré le député-bourgmestre de la commune à facilités de la périphérie bruxelloise.